Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901789-20251208-2025_103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de PLOUDALMEZEAU (FINISTERE) 29830

OBJET :

N° 2025-103

CONSEIL DÉPARTEMENTAL – PROJET AU TITRE DU PACTE 2030-VOLET 1- CITY-PARK

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BEGOC Sandrine, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, BOSCHET Dominique, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DENIEL Romain, GOURVENEC Georges, GOUZIEN Gérard, GUENNEUGUES Marie-Dominique, KEREBEL Jean-Marc, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LETARD Murielle, MASSON Catherine, OLLIVIER Sylvie, PELLEAU René, QUENTEL Annie, QUIVORON Chantal, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, VINCE Logann, WALLNER Paul

Etaient représentés :
- Madame Marguerite LAMOUR a donné pouvoir à Monsieur David CARREGA
- Madame Célia GOURLAY à Monsieur Paul WALLNER
- Madame Christiane LE HIR à Madame Anne LAOT

Madame Solange ARZEL a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Date de convocation : 02/12/2025
Date d'affichage : 02/12/2025
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire rappelle l'Assemblée le programme de financement du Conseil Départemental du Finistère, le Pacte Finistère 2030.

Il indique que le volet 1 de ce programme a pour objectif de soutenir, les projets des communes de moins 10 000 habitants réalisés dans l'année.

Par conséquent, il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au Conseil Départemental pour l'amélioration des équipements sportifs, au titre :

Opération	Opération relevant d'une priorité	Montant estimatif total H.T.	Dépenses éligibles Pacte 2030- Volet 1 € HT	Subvention Pacte 2030-Volet 1 demandée €HT
Aménagement d'un City-Park	N°1	80 000 €	80 000 €	64 000 € (80%)

Cette proposition est soumise à l'examen de la Commission de Finances, réunie le 1er décembre 2025.

Aussi,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le programme de financement du Conseil Départemental du Finistère, le Pacte Finistère 2030-volet 1.
VU le Budget principal de la Commune,
Vu l'avis de la commission des Finances,
CONSIDÉRANT le dossier présenté,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
VALIDE le projet d'aménagement d'un citypark qui sera présenté au titre du pacte Finistère 2030 – volet 1.

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 29

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE **LE MAIRE**

Solange ARZEL **David CARREGA**

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901789-20251208-2025_103-DE